

FAVORISER LA BIENTRAITANCE AU SEIN D'UN SERVICE D'AIDE À DOMICILE



Horaires : **9 h – 17 h**
Durée : **14 h**
Accessibilité : **Selon calendrier de programmation**



Lieu :
A définir



Nombre de participants :
6 à 10 personnes



Prix :
305 €/pers.
De 6 à 10 stagiaires :
2800 € (tarif groupe)



Public :
Tout public



A & C s'engage à assurer l'accès de ces formations auprès des personnes en situation de handicap

PRÉREQUIS

Professionnels évoluant dans les métiers de l'aide à domicile

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier les éléments fondamentaux pour un accompagnement bientraitant
- Repérer les situations à risque en faisant le lien avec les besoins des personnes accompagnés
- Comprendre l'intérêt et identifier les possibilités d'une démarche collective et pluridisciplinaire

CONTENU DE LA FORMATION

Définition de la bientraitance dans sa globalité

- Définition des notions clés : bientraitance, bienveillance, bienfaisance...
- La bientraitance : une démarche active, positive et globale – Les fondamentaux et recommandations (HAS/ANESM) associés

Identification du concept de vulnérabilité et des troubles de comportements

- Repérage des sources potentielles de maltraitance : au niveau du professionnel, au niveau de l'équipe, au niveau de la famille – facteurs de risques et mesures correctives
- Les attitudes et comportement professionnels bien traitants au quotidien : respect des attentes et des choix, personnalisation de l'accompagnement et le juste niveau d'aide, respect de l'intimité (les axes de travail sont adaptés aux problématiques rencontrés dans l'établissement)

Développer une démarche continue en lien avec les besoins des usagers dans une approche efficace et éthique

- La bientraitance comme démarche collective partagée, et portée au quotidien par l'ensemble des acteurs : définition d'un cadre commun de référence, d'axes d'amélioration
- Formalisation d'un plan d'action partagée par l'ensemble des acteurs : des objectifs à court et long terme (charte de la bientraitance)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Échanges,
- Travail en groupe,
- Apport théorique,
- Mise en situation, étude de cas
- Vérification des acquis les acquis.

SUIVI ET ÉVALUATION DES ACQUIS

- Evaluation de la formation par les participants.
- Remise d'une attestation de fin de formation.



Les formations A&C sont éligibles à financement au titre de la formation professionnelle



05 46 97 51 42



INFOS & INSCRIPTION

contact@atouts-compétences.fr



atouts-compétences.fr

N° de déclaration d'activité : 5 4 1 7 0 0 6 5 4 1 7